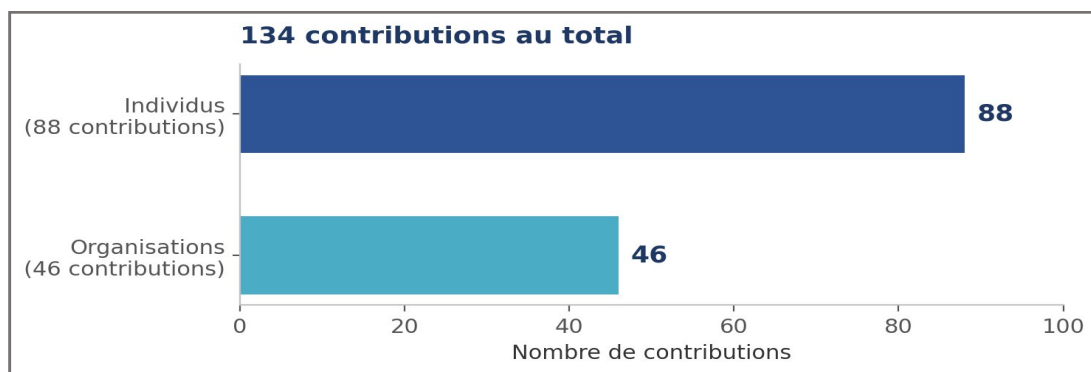


Consultation publique LIM-EX : ce que vous nous avez dit

134 contributions, deux questionnaires, une frontière : premier bilan de la consultation publique de LIM-EX

Lancée le 09 mars, la consultation publique du projet LIM-EX compte à ce jour (le **09/07/2026**) **134 contributions**. Deux questionnaires étaient ouverts : l'un pour les habitants, travailleurs et usagers de la zone frontalière, l'autre pour les organisations qui y opèrent. Voici ce que nous en retenons.

Sur l'ensemble des réponses reçues 88 émanent d'individus et 46 d'organisations. Ces contributions constituent aujourd'hui notre principale base de travail pour l'identification des obstacles, administratifs et juridiques, à la coopération franco-belge.

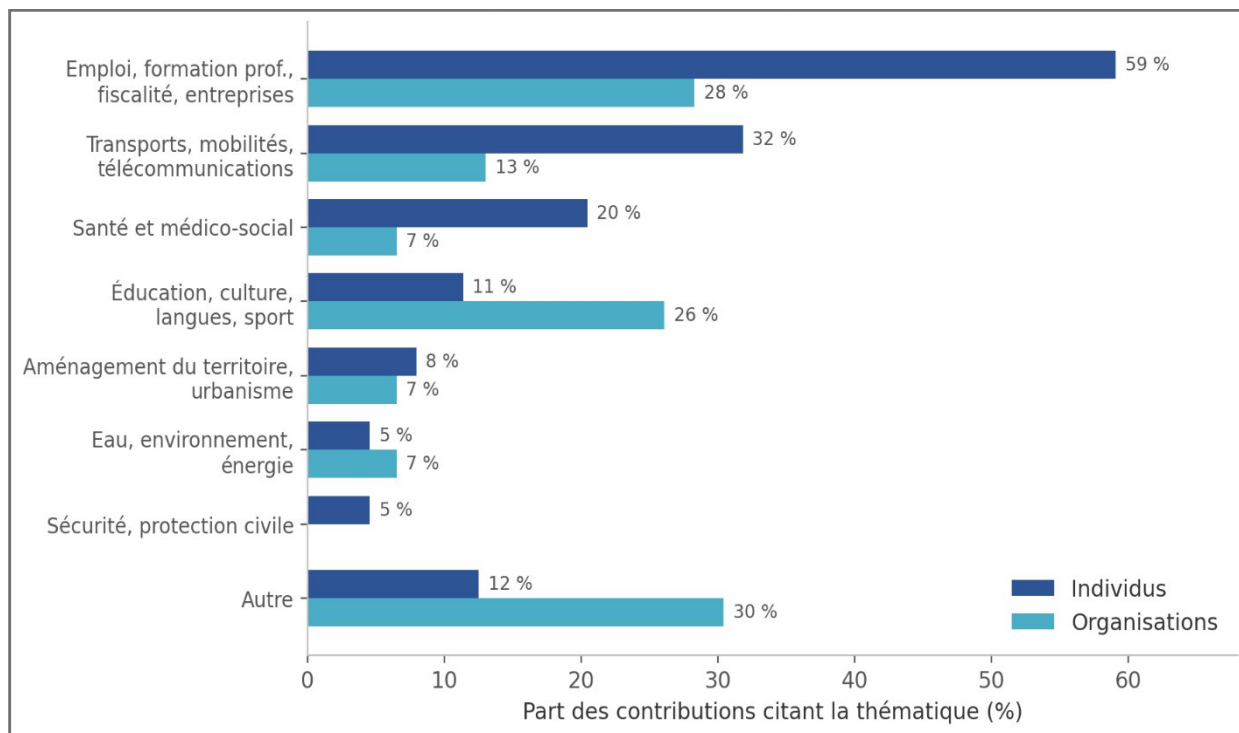


Répartition des contributions entre les deux questionnaires.

Du côté des individus, la participation est majoritairement belge (73 %, contre 27 % de répondants français), et très largement wallonne (57 % de l'ensemble). Du côté des organisations, l'équilibre est presque parfait : 52 % de répondants belges, 48 % de français. Les profils, eux, diffèrent nettement d'un questionnaire à l'autre : les individus qui ont répondu sont d'abord des salariés du secteur privé (57 %), tandis que du côté des organisations on trouve majoritairement des agents d'autorités publiques régionales, provinciales ou communales (46 %), suivis par le monde associatif (20 %).

L'emploi et la fiscalité, loin devant

C'est le résultat le plus net de cette consultation : la thématique « **emploi, formation professionnelle, fiscalité, développement des entreprises** » domine largement les remontées, citée par près de 6 contributions individuelles sur 10 (59 %). Les transports et mobilités arrivent en deuxième position (32 %), suivis par la santé et le médico-social (20 %).

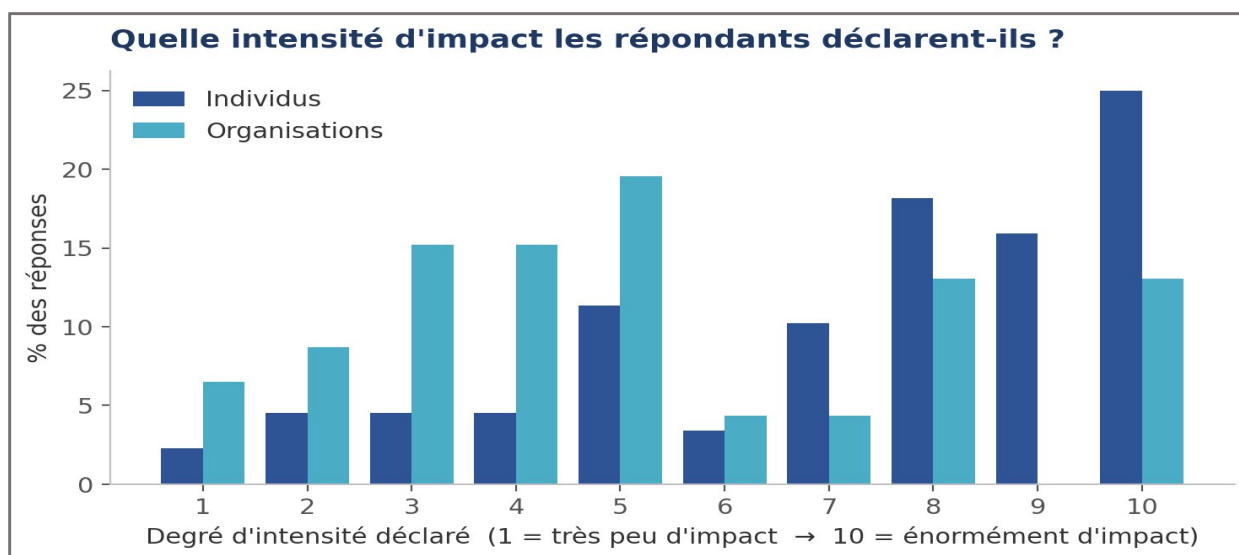


Thématiques citées par les répondants. Plusieurs réponses étaient possibles.

Le contraste entre les deux publics est instructif. Là où les individus se concentrent massivement sur l'emploi et la fiscalité, les organisations répartissent leurs signalements plus uniformément, et placent l'éducation, la culture et le sport (26 %) presque au même niveau que l'emploi (28 %).

Un impact vécu comme fort, surtout par les individus

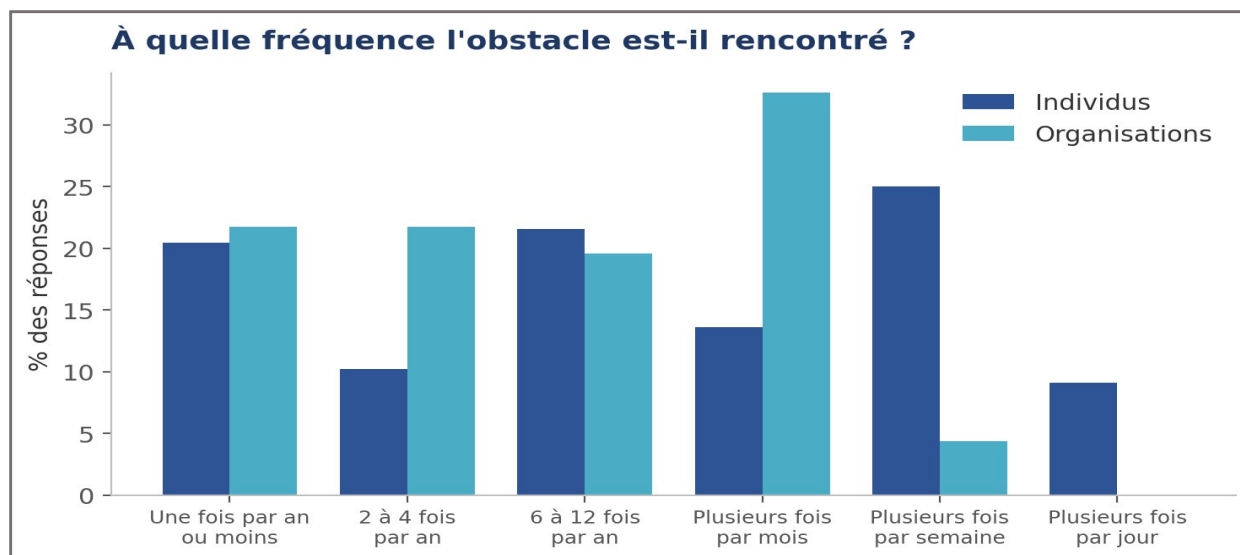
Nous avons demandé aux répondants de noter l'intensité de l'obstacle sur une échelle de 1 à 10. Le résultat est frappant : **un quart des individus (25 %) ont choisi la note maximale de 10**, et près de 6 sur 10 ont placé leur curseur entre 7 et 10. Les organisations, elles, se situent plutôt au milieu de l'échelle.



Intensité de l'impact déclaré.

Cet écart n'a rien d'étonnant. Quand une règle administrative bloque une carrière, un remboursement de soins ou une déclaration fiscale, elle est vécue de plein fouet par la personne concernée ; pour une organisation, le même obstacle se traduit plus souvent en surcoût de gestion ou en complexité partenariale.

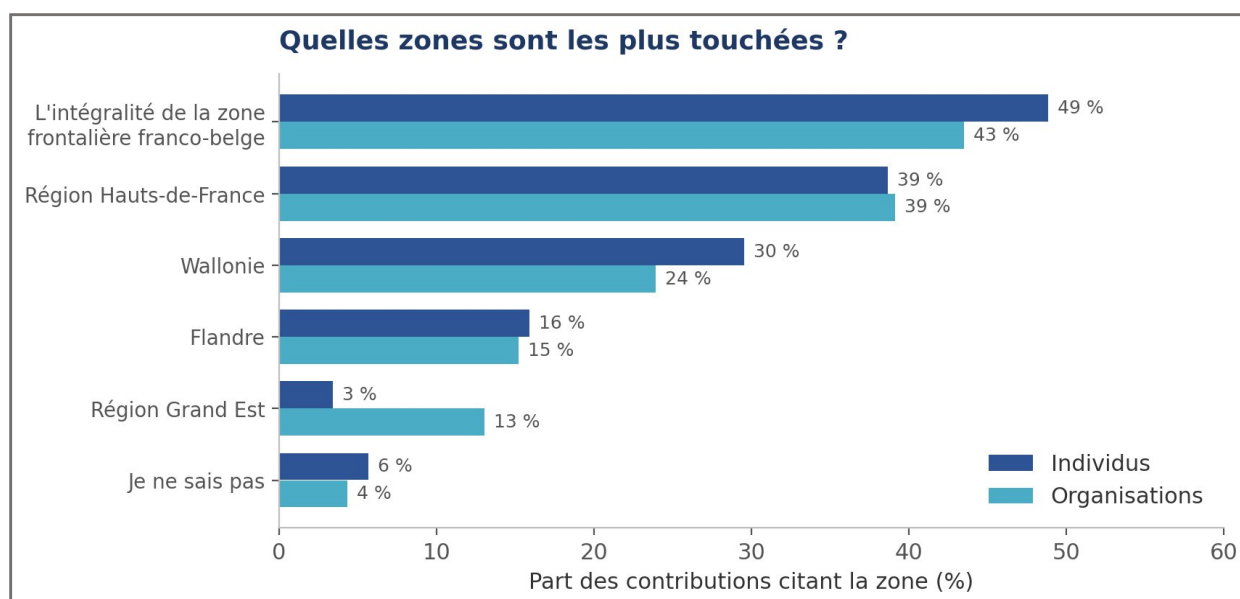
La fréquence des obstacles suit la même dynamique. Un quart des individus (25 %) déclarent rencontrer leur obstacle plusieurs fois par semaine, et 9 % plusieurs fois par jour. Pour les organisations, le pic se situe sur « plusieurs fois par mois » (33 %).



Fréquence à laquelle les répondants disent rencontrer l'obstacle signalé.

Un problème de frontière, pas de territoire

Interrogés sur les zones les plus touchées, les répondants des deux questionnaires convergent vers la même réponse : c'est **l'intégralité de la zone frontalière franco-belge** qui est concernée (49 % des individus, 43 % des organisations). Autrement dit, les obstacles signalés ne sont pas perçus comme des irritants locaux, mais comme des problèmes structurels qui traversent toute la frontière.



Zones géographiques identifiées comme les plus impactées.

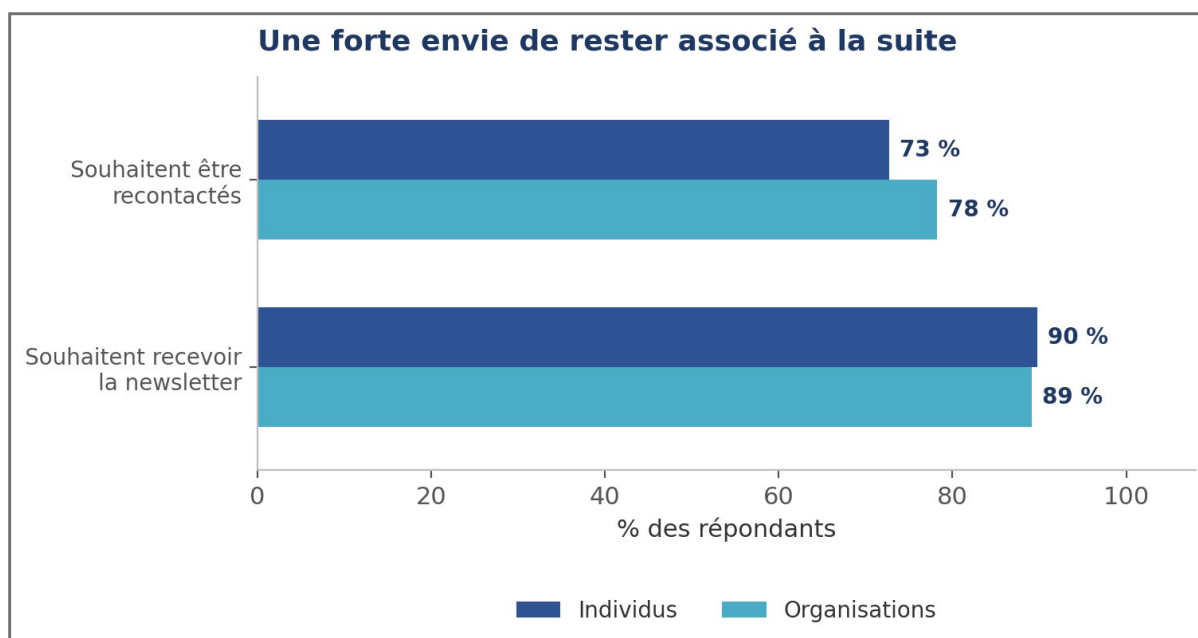
Du côté des organisations : l'obstacle est d'abord partenarial

Le questionnaire « organisations » comportait une question spécifique sur la nature de l'impact. Les réponses dessinent un profil clair : l'obstacle touche avant tout le plan partenarial, c'est-à-dire les relations avec d'autres organismes (46 %), puis le plan organisationnel (39 %). Le volet commercial et financier n'arrive qu'ensuite (20 %).

Autre enseignement, les organisations identifient le niveau européen (28 %) et national/fédéral (22 %) comme périmètre des règles en cause ce qui confirme que la résolution de ces obstacles se joue rarement au seul échelon local.

Et maintenant ?

S'il fallait retenir un chiffre, ce serait peut-être celui-là : près de 9 répondants sur 10, dans les deux questionnaires, souhaitent être tenus informés de la suite des travaux. Et une large majorité accepte d'être recontactée pour participer directement à la recherche de solutions.



Les répondants souhaitent rester associés à la suite du projet.

Ce que ces chiffres disent et ce qu'ils ne disent pas encore

Ces résultats sont une **photographie des remontées**, pas une analyse des obstacles eux-mêmes. Un signalement exprime une expérience vécue ou une perception ; il ne devient un « obstacle » au sens du projet qu'après un travail de qualification, qui vérifie qu'il s'agit bien d'une difficulté systémique, d'origine juridique ou administrative, et non d'une situation individuelle isolée.

De la même façon, les proportions présentées ici reflètent la composition de notre échantillon — plus wallon et plus salarié côté individus — et non nécessairement la réalité objective de la zone frontalière dans son ensemble.

La suite ? Les contributions ont été qualifiées, regroupées et priorisées à l'aide d'une matrice élaborée par le partenariat. Nous disposons dorénavant d'une liste d'obstacles identifiés comme prioritaires par les élus et les hauts représentants associés au projet LIM-EX. Ils alimentent un travail collectif qui se poursuivra à l'automne, avec des ateliers thématiques réunissant les acteurs concernés de part et d'autre de la frontière, afin d'éclaircir la compréhension de chaque obstacle et d'esquisser des pistes de résolution.

À toutes celles et ceux qui ont pris le temps de contribuer : merci.🙏 Vous avez donné à ce projet sa matière première.

Méthodologie

Deux questionnaires en ligne, ouverts aux individus et aux organisations de la zone frontalière franco-belge. Première vague clôturée le 18 mai. 88 contributions individuelles et 46 contributions d'organisations, soit 134 au total. Plusieurs questions autorisaient des réponses multiples : les pourcentages sont alors calculés sur le nombre de répondants et leur somme peut dépasser 100 %. L'ensemble des données ont été traitées conformément au RGPD.